

Lettre d'informations | février 2025

Retrouvez ces informations en ligne sur le site de la commune :

www.saintmartindevalamas.com



L'ASSOCIATION « CHATS DES BOUTIÈRES »

L'association va entrer en action très prochainement, avant la période de reproduction, pour la capture, la stérilisation, la castration, l'identification des chattes et des chats sur la commune de Saint-Martin-de-Valamas.

1^{RE} PÉRIODE DE CAPTURE ET STÉRILISATION DU 10 FÉVRIER AU 23 FÉVRIER

Afin qu'il n'y ait pas de quiproquo et que tous les propriétaires de félins sur la commune soient informés, nous allons expliciter certains points importants, à savoir : la municipalité est responsable des animaux errants, ou en divagation, non identifiés, c'est-à-dire qui ne sont ni tatoués ni pucés, et dont l'identité du propriétaire n'est pas connue, sur sa commune et doit organiser leur prise en charge et leurs soins.

L'association « Chats des Boutières » a été créée dans ce but afin de soutenir la mairie.

Chaque période de captures, stérilisations, castrations, identifications des chats errants sur la commune de Saint-Martin-de-Valamas sera affichée en mairie et sur le panneau d'affichage extérieur une semaine avant la date prévue, afin d'éviter la capture de chats domestiques.

Les chats capturés seront alors stérilisés, identifiés et replacés dans leur zone d'habitat afin de réduire significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants.

Ce dispositif présente une alternative à la fourrière et permettra de réduire la maltraitance animale. Car la stérilisation des animaux domestiques est importante en termes de santé animale, de bien-être animal et de préservation de la biodiversité.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations de « chats libres » seront placés sous la responsabilité du maire et de l'association. Les éventuels propriétaires perdront ainsi leur reconnaissance de propriétaire vis-à-vis de leur animal si ce dernier devait être capturé, stérilisé pendant les campagnes de trappage et stérilisation. Le nourrissage de ces populations sera alors autorisé sur les lieux de leur capture.

Yves Le Bon, maire, et Ghislaine Gorin, présidente de l'association « Chats des Boutières »
leschatsdesboutieres@gmail.com

L' « ASSOC'ACTIVE »

Ciné rencontre le **samedi 1^{er} février à 17 h**, à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Valamas. Projection du film documentaire d'Olivier Bosson, *La chanson de Jérôme*, avec Nicolas Duret. La projection sera suivie d'une discussion avec une personne de l'équipe du film.

« Ce film a pour origine l'histoire tragique qui est arrivée à un éleveur de Saône-et-Loire, militant contre l'agro-industrie. Il s'appelait Jérôme Laronze. Il est mort le 20 mai 2017, abattu par un gendarme, au terme de longs mois de conflit avec l'administration de l'élevage. Sur place, nous avons rencontré les gens que vous allez voir dans le film. Plusieurs le connaissaient, certains étaient ses amis. Avec eux, nous avons voulu rejouer ce qui s'est passé. »

Prix d'entrée : 6 €.

L'OGEC SAINT JOSEPH

Avis aux amateurs !

L'école Saint Joseph vous propose cette année encore **sa vente de boudin** fait maison, au profit de l'OGEC, le dimanche 2 février de 9 h à 12 h sur la place du village.

Le tarif est de 14 € le mètre, soit 7 € les 50 cm et 3,5 € les 25 cm.

Les réservations sont vivement conseillées auprès de Marie-Noëlle au 06 64 90 10 31 ou auprès d'Émilie au 06 14 17 57 22.

Du vin chaud et jus de pomme chaud seront également proposés toute la matinée.

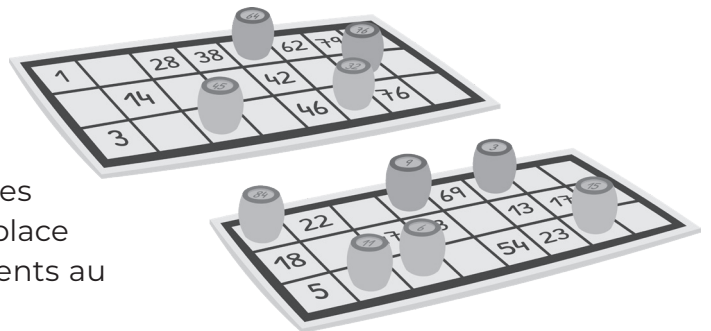
Nous vous attendons nombreux !

LOTO DE L'APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'APEL de l'école Saint Joseph organise son loto le **samedi 8 février dès 17 h** à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Valamas.

Au programme, 6 parties dont la première « spéciale enfants ». Plus de 2 000 € de lots sont à gagner, dont une console PlayStation 5, un bon d'achat Intermarché de 200 €, une friteuse Air Fryer, des entrées au safari-parc de Peaugres, un abonnement Disney + et de nombreux autres lots (bons cadeaux, abonnements, soins, repas, etc.).

Une buvette et petite restauration seront proposées sur place. Les cartons sont disponibles auprès des parents d'élèves de l'école, ou bien sur place le samedi (3 € le carton, 10 € les 4). Renseignements au 06 14 17 57 22. Nous vous attendons nombreux !



« LES CŒURS VERTS »

L'association des Cœurs Verts organise des cars pour les matchs de foot à Saint-Étienne. Possibilité de prendre le car au Cheylard, Saint-Martin et Saint-Agrève.

Les inscriptions se font au maximum 10 jours avant la date du match.

Match contre Rennes : week-end du 9 février.

Match contre Angers : week-end du 23 février.

Match contre Nice : week-end du 2 mars.

Information et inscription au 07 77 08 18 76. Bonne ambiance garantie.

LES MERCREDIS DU CENTRE DE LOISIRS

Accueil de Loisirs-Périscolaire

177 rue de la Poste

07310 Saint-Martin-de-Valamas

07 64 77 03 86

familles-et-loisirs0819@orange.fr

7 h 15 - 12 h 15 - Pause déjeuner - 13 h 15 - 17 h 15



Les mercredis de février 2025 :

- Mercredi 8 février : journée créative et gustative ;
- Mercredi 12 février : journée Saint-Valentin ;
- Mercredi 19 février : journée récréative.

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 24 février au vendredi 7 mars pour les vacances d'hiver avec des journées à thème !

L'AMICALE LAÏQUE

Soirée croziflette

L'Amicale Laïque vous propose une **soirée croziflette**, avec animation musicale, le **samedi 15 février** à la salle polyvalente Le Pont de Saint-Martin-de-Valamas.

Sur place ou à emporter. 15 € les adultes, 7 € les enfants (jusqu'à 10 ans).

Au menu : croziflette et salade, tarte aux pommes, café.

Réservation et paiement obligatoire avant le 10 février, par téléphone au 06 70 51 22 24 ou au Café de la Place.

L'OFFICE DE TOURISME

Les inscriptions du 21^e Raid VTT des Monts d'Ardèche sont ouvertes ! L'événement sportif organisé par l'Office de Tourisme aura lieu les 20, 21 et 22 juin 2025. Au programme : 130 km et 4 500 mètres de dénivelé positif à parcourir. L'étape phare du samedi conduira les participants du Cheylard jusqu'à Borée.

Ce sera aussi la destination de la randonnée VTT qui a lieu ce même jour sur 48 km le matin et 28 km l'après-midi.

Le dimanche, les raideurs clôtureront l'épreuve au Château de la Chèze au Cheylard. La Kids Race pour les 8 - 14 ans se déroulera aussi autour du château pour sa 2^e édition. La Mini Race est proposée cette année pour la première fois. Un parcours ludique balisé sera accessible pour les 3 - 7 ans pour s'amuser et découvrir le VTT. Toute la famille pourra profiter d'une journée vélo conviviale !

Rejoignez l'aventure : raidvtt-ardeche.com



MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES

Tél. : 04 75 30 63 95 - Mail : mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr

Catalogue en ligne : www.reseau-boutierescheylard.fr

Horaires :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 15 h 30 - 18 h 30
Jeudi : 9 h 30 - 12 h
Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

Rappel : inscription gratuite pour les moins de 18 ans | individuel : 5 €.



Bébés lecteurs

« Pitchounkili » - Samedi 15 février à 10 h 30

« Des Histoires en noir et blanc »

Séance pour les enfants de 0 à 4 ans
accompagnés d'un adulte.

Moment de partage et de plaisir autour du livre,
gratuit et sans réservation.

VAL'EYRIEUX - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Pour l'année 2025, la Communauté de communes Val'Eyrieux va poursuivre son soutien aux associations locales selon le règlement d'attribution commun aux associations touristiques et culturelles. **Les dossiers seront à retourner au siège de la Communauté de communes par voie postale. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 17 février 2025.**

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de Val'Eyrieux :

www.valeyrieux.fr/associations/

JOUR DE PASSAGE DU BUS « FRANCE SERVICES »

Mardi 4 février : 9 h 30 – 15 h 30 | Mardi 18 février : 9 h 30 - 15 h 30

Les Conseillers « France Services » vous accueillent
pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Renseignements et prise de rendez-vous au 06 27 17 29 72.

Ils vous parlent aussi de Saint-Martin-de-Valamas, sur Internet

 « Tu sais que tu viens de Saint Martin quand »

www.facebook.com/Tu-sais-que-tu-viens-de-Saint-Martin-quand-745344382153375

(Création et administration : Aurélie Bernard, Michel Dupenloup.)